

My Energy G.I.E.

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte

Type de marché : Services

Ouverture le 30/10/2020 à 11:00. **Lieu d'ouverture:** Une séance d'ouverture publique n'est pas organisée.

Intitulé : Prestation de services d'animation de processus et de conseils en matière de gestion de qualité de la politique énergétique et climatique communale dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Climat et du European Energy Award

Description : L'objet du présent marché est de conclure un Accord-Cadre avec plusieurs Opérateurs Economiques selon une procédure ouverte telle que réglée par l'article 22 LMP. Le nombre maximal de Conseillers Climat de base couverts par un Accord-Cadre est limité à 34. Le nombre maximal de Conseillers Climat spécialisés « économie circulaire » couverts par un Accord-Cadre est limité à 12. Le nombre maximal de Conseillers Climat spécialisés « rénovation énergétique » couverts par un Accord-Cadre est limité à 12. L'Accord-Cadre donnera lieu à l'attribution de missions spécifiques subséquentes sans remise en concurrence suivant les conditions objectives fixées dans l'Accord-Cadre faisant partie intégrante du présent Cahier des Charges, conformément à l'article 22 (4) a) LMP. Toutefois, l'Accord-Cadre ne donne aucun droit à la conclusion d'une telle mission spécifique subséquent.

Lot 1 : Intitulé : Conseillers Climats de base

- Description succincte : Conseillers Climats de base

Lot 2 : Intitulé : Conseillers Climats spécialisés « économie circulaire »

- Description succincte : Conseillers Climats spécialisés « économie circulaire »

Lot 3 : Intitulé : Conseillers Climats spécialisés « rénovation énergétique »

- Description succincte : Conseillers Climats spécialisés « rénovation énergétique »

Conditions d'obtention du dossier de soumission : Le dossier de soumission peut être téléchargé sur le portail des marchés publics (<http://www.pmp.lu>)

Réception des offres : Les offres sont à remettre au plus tard le 30/10/2020 à 11 heures. Le dépôt des offres se fait obligatoirement par l'intermédiaire du portail des marchés publics (<http://www.pmp.lu>). Les offres seront valables pendant cinq mois après la date fixée pour la remise des offres, conformément à l'article 49 (2) LMP.

Informations complémentaires : La durée de l'Accord-Cadre est de deux ans à partir du 1er janvier 2021. A défaut de résiliation de l'Accord-Cadre par lettre recommandée par une des deux parties avec un délai de préavis de six mois, celui-ci sera tacitement reconduit pour une durée de

chaque fois deux ans. En tout état de cause, l'Accord-Cadre prendra automatiquement fin, sans autres formalités, lorsque le Pacte Climat 2.0 viendra à expiration en date du 31 décembre 2030 ou s'il était abrogé ou modifié substantiellement.

Date de publication de l'avis 2001534 sur www.marches-publics.lu : 20/03/2021